



STRATÉGIE DÉPARTEMENTALE DE TRANSITION ÉNERGÉTIQUE ET ACCOMPAGNEMENT DES PCAET



STRATÉGIE

L'élaboration de la Stratégie Départementale de Transition Énergétique réalisée par le SEHV est cofinancée par l'Union Européenne avec le Fonds Européen de Développement Régional et par l'Ademe



SOMMAIRE

Rappel du contexte	1
Démarche mutualisée départementale	2
Documents de la stratégie départementale à télécharger	3

Le SEHV, acteur majeur de la transition énergétique depuis plus de 10 ans, accompagne les intercommunalités de la Haute-Vienne, nouvellement responsables de la planification énergétique, de l'air et du climat sur leur territoire, sur la base d'une stratégie départementale.

Rappel du contexte

Le SEHV a vu son rôle renforcé par la loi TECV (Transition Énergétique pour la Croissance Verte) en plaçant sous son égide une Commission Consultative Paritaire Énergie (CCPE). L'enjeu de cette commission, composée des représentants du Syndicat et des EPCI à fiscalité propre du département, est de planifier et coordonner la politique locale sur la transition énergétique.

Le SEHV a donc décidé de réaliser une **étude de planification énergétique mutualisée à la maille du département de la Haute-Vienne afin d'apporter une dimension globale et intégrée à l'action conduite sur le territoire pour l'ensemble des enjeux climatiques, énergétiques et atmosphériques**. Le SEHV souhaite également garantir une bonne coordination de l'intégration des démarches territoriales en cours ou déjà existantes : le **SRADDET** (Schéma Régional d'Aménagement, de Développement Durable et l'Egalité des Territoires) à l'échelle régionale et les **PCAET** à l'échelle des EPCI.

Démarche mutualisée départementale

Cette étude, **cofinancée par l'Union Européenne avec le Fonds Européen de Développement Régional et par l'ADEME**, est organisée autour de deux blocs pour permettre de planifier et coordonner la politique énergétique locale et d'assister les EPCI dans l'élaboration de leur PCAET :

La Stratégie Départementale de Transition Énergétique (SDTE)

Le SEHV a, en premier lieu, établi un **diagnostic départemental** visant à accompagner les EPCI en mettant à leur disposition des données cohérentes et exploitables. A partir de ce diagnostic une **stratégie départementale de transition énergétique** complétée d'un **schéma directeur de déploiement et d'optimisation des réseaux énergétiques** (électricité, gaz, chaleur) a été élaborée en prenant en compte les spécificités de chaque EPCI.

Enfin, toutes les données récoltées alimentent un **outil de planification climat air énergie**, accessible gratuitement par internet à partir du portail déjà développé par le SEHV (GéoSEHV) pour les EPCI et les partenaires institutionnels.



L'assistance à l'élaboration des PCAET

Le SEHV, dans son rôle de coordinateur de la politique énergétique des EPCI de la Haute-Vienne, propose, à l'aide de l'outil de planification climat air énergie et sur la base du diagnostic rendu à la maille de chaque EPCI ainsi que de la stratégie départementale, d'assister chaque EPCI dans la construction de son PCAET. Cette mission d'assistance est assortie de son rapport d'évaluation environnementale, et notamment de la construction partenariale du programme d'action avec les acteurs du territoire. Cette assistance est personnalisée au besoin et aux particularités de chaque EPCI, elle est accompagnée d'animations spécifiques.

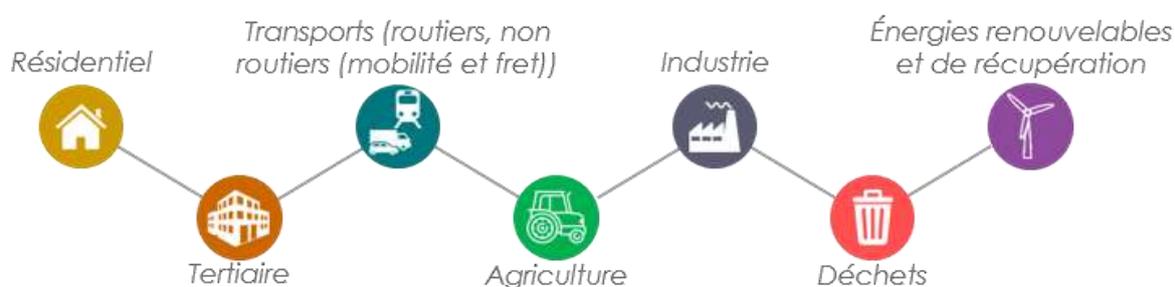


La démarche du SEHV est innovante, mutualisée et incitative : les EPCI non tenus d'élaborer un PCAET ont, de manière exemplaire, saisi cette occasion pour s'engager dans une démarche vertueuse de planification stratégique et opérationnelle, sur la base des données gracieusement mises à leur disposition par le SEHV. En effet, **les 4 EPCI ont conventionné avec le Syndicat** pour les accompagner dans l'élaboration des PCAET, et **7 EPCI non obligés sur 9** ont décidé également de réaliser des PCAET avec le SEHV.

L'originalité de ce travail effectué par le SEHV est d'intégrer et restituer, à l'échelle départementale et dans une large démarche de coopération, la contribution de l'ensemble des acteurs de la transition énergétique. Ces travaux, pilotés par les élus référents du SEHV et des EPCI formant la **Commission Consultative Paritaire Energie**, ont bénéficié du soutien de **nombreux partenaires** : la Direction Départementale des Territoires (DDT), l'ADEME, la Région Nouvelle-Aquitaine, La Direction Régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement (DREAL), les PNR, l'Agence Régionale d'Évaluation Environnement et Climat (AREC), la Chambre d'Agriculture, la Chambre de Commerce et de l'Industrie, le Centre Régional de la Propriété Forestière (CRPF)...

UNE APPROCHE MULTISECTORIELLE

Le caractère intégré de la démarche est, par ailleurs, garanti par **l'approche multisectorielle** caractérisant la stratégie. Celle-ci considère, en effet, l'ensemble des secteurs mentionnés dans l'arrêté du 4 août 2016 relatif au plan climat-air-énergie territorial. Les secteurs couverts par la stratégie sont :



La Stratégie Départementale de Transition Énergétique forme ainsi le référentiel qui définit les grandes orientations stratégiques de la planification climat, air, énergie pour l'ensemble des secteurs d'activités du département de la Haute-Vienne.

Documents de la stratégie départementale à télécharger

Le rapport détaillé du diagnostic est disponible sur simple demande par mail à :
simon.guilhem@sehv.fr

[>> téléchargement de la synthèse du diagnostic](#)

[>> téléchargement de la synthèse de la stratégie](#)

[>> téléchargement de la stratégie départementale](#)